



Informations additionnelles à l'attention des parents des élèves qui fréquenteront un service au préscolaire à la Commission scolaire Pierre-Neveu pour l'année scolaire 2020-2021

Passe-Partout Âge requis : 4 ans avant le 1 ^{er} octobre 2020	Maternelle 4 ans Âge requis : 4 ans avant le 1 ^{er} octobre 2020	Maternelle 5 ans Âge requis : 5 ans avant le 1 ^{er} octobre 2020
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je viens à l'école pour 26 rencontres d'une durée de 2 h par semaine, de jour ou en soirée, de la fin septembre au début juin. ✚ Mon enseignante travaillera sur les 5 sphères de mon développement. ✚ Mes parents pourront échanger avec mon enseignante au sujet de mon développement. ✚ Mes parents auront à participer à 10 rencontres durant l'année, de jour ou en soirée, selon ma fréquentation. <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je viens à l'école tous les jours, des journées complètes, et ce, tout au long de l'année scolaire (180 jours du calendrier scolaire). ✚ Mon enseignante m'enseignera les 5 compétences prévues au Programme de l'éducation préscolaire (MEES). ✚ Une ressource humaine supplémentaire est prévue dans ma classe. ✚ Je pourrai prendre l'autobus scolaire. ✚ Je pourrai fréquenter le service de garde scolaire. ✚ Mes parents recevront des notes évolutives et des observations de mon enseignante. ✚ Mes parents auront à participer à 10 rencontres qui auront lieu de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je viens à l'école tous les jours, des journées complètes, et ce, tout au long de l'année scolaire (180 jours du calendrier scolaire). ✚ Mon enseignante m'enseignera les 6 compétences prévues au Programme de l'éducation préscolaire (MEES). ✚ Je pourrai prendre l'autobus scolaire. ✚ Je pourrai fréquenter le service de garde scolaire. ✚ Mes parents recevront mon bulletin (MEES). <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div>